

donne nouvelle une preuve du bon esprit qui l'anime, et du zèle qu'il a de ses vrais intérêts spirituels, aussi bien que de ceux de l'église, il a compris qu'un moyen qui a été mis en œuvre dans tous les âges de l'église sous différentes dénominations de Synodes d'assemblées de calendes, de conférences, etc., qui actuellement est en action presque partout, même dans les lieux où il semblerait être peu praticable, comme en Angleterre, devrait donner une singulière force au corps ecclésiastique. En effet, qu'est-ce qui fait la force du clergé ? qu'est-ce qui lui donne de la considération, de l'ascendant ? Sa force, comme dans toute autre corps politique vient de l'union ; or rien ne peut rendre l'union du clergé d'un diocèse quelconque plus serrée, que les conférences : car autre qu'elles resserrent les liens préexistants de fraternité et d'affection, elles font connaître à chacun la volonté de tous, par là elles donnent lieu à son concert d'opérations par lequel sont emportés d'embâcle tous les obstacles, que des attaques partielles n'auraient pu surmonter. Surtout aussi elles donnent occasion d'adopter de concert certains moyens très efficaces pour l'avancement du salut des âmes, de supprimer certaines choses qui, quoique bonnes en elles-mêmes, ne conviennent pas aux circonstances présentes.

Ce qui concilie au clergé du crédit et de l'ascendant c'est le zèle qu'on lui connaît pour s'acquitter dignement des devoirs de sa profession; or, par les conférences, non seulement il fait preuve de savoir et de zèle pour l'acquisition de ses devoirs, mais encore il se perfectionne dans l'un et dans l'autre. Les conférences attisent l'amour de l'étude, occasionnent des recherches, et le choc des discussions en sens opposés aiguise l'esprit, et lui fait atteindre, en un moment, ce qu'il n'aurait pas pu découvrir sans cette circonstance.

Comme les conférences ont ordinairement pour objet des questions pratiques, elles jettent sur les devoirs sacrés du sacerdoce un jour plus lumineux ; elles en révèlent des circonstances jusque-là inaperçues, ou peu appréciées ; par là elles en accroissent l'amour, et excitent à redoubler de diligence pour s'en acquitter dignement.

On pourrait grossir de beaucoup le détail des avantages qui résultent des conférences ecclésiastiques ; mais ce qui précède est bien suffisant pour justifier l'empressement que le clergé de ce diocèse montre à les établir. Puisse son zèle être récompensé par des succès proportionnés, il le sera, et l'on ne Peut que s'en réjouir en J. C. N. S.

M. le Secrétaire de l'Évêché ayant bien voulu nous remettre la liste des changemens faits cet automne dans l'administration ecclésiastique de quelques paroisses et missions, nous nous empressons de la publier, dans l'intérêt des personnes qui auraient à correspondre avec les Messieurs concernés dans ces changemens.

Bureau du Secrétariat de l'Évêché de Montréal,  
le 27 septembre 1845.

Mgr. Rémi Gaulin, évêque de Kingston a bien voulu se charger de la desserte de la paroisse de l'Assomption.

M. P. Viau, V.-G., chanoine honoraire de la Cathédrale et curé de St. Clément de Beauharnois a demandé et obtenu sa retraite du ministère, et a choisi la paroisse de Berthier pour le lieu de son repos.

M. Etienne Lavoie est nommé curé de la paroisse de St. François d'Assise de la Longue Pointe.

M. François Labelle est transféré de la cure de l'Assomption à celle de la Purification de Régentigny.

M. Louis Parent est démis de la cure de Régentigny, et continue à demeurer dans la dite paroisse.

M. David Charland est transféré de la cure de Ste. Magdeleine de Rigaud à celle de St. Clément de Beauharnois.

M. Joseph Dallaire de celle de St. Jean Chrysostome à celle de Ste. Magdeleine de Rigaud.

M. Edouard Lecours de celle de St. François d'Assise de la Longue Pointe à celle de St. Joachim de Châteauguay.

M. Jean-Baptiste Bourassa de celle de St. Joachim de Châteauguay à celle de St. Hermas.

M. Godefroi Marchessault de celle de Ste. Rosalie à la Procure du Séminaire de St. Hyacinthe.

M. Etienne Birs de la procure du dit Séminaire à la cure de Ste. Rosalie.

M. Pierre Albert Sylvestre de la cure de St. Grégoire le Grand, Seigneurie de Monnoir, à la cure de St. Simon.

M. Etienne Chartier est nommé curé de St. Grégoire le Grand et de Ste. Brigitte.

M. Jean-Baptiste Dupuy est transféré du Bureau de la Rédaction des Mélanges à la cure de St. Jean-Baptiste de Rouville.

M. Hotte de la cure de St. Jean-Baptiste à celle de St. Jean Chrysostome.

M. Timothée Prince-Paul Louis Filiatrault St. Politaine est nommé curé de St. Hilaire de Rouville.

M. John Hughes est chargé de la mission de Chelsea, sur l'Ottawa.

M. Joseph Leclerc est nommé vicaire de St. George.

M. Kieran vicaire de St. Jean Chrysostome.

M. Marsolais vicaire de St. Athanase.

M. Théoret vicaire de Berthier.

M. Huot vicaire de Ste. Elizabeth.

M. Drapeau vicaire de Sorel.

M. Champoux vicaire de Ste. Martine.

— Une lettre datée du 3 septembre de Londres, nous apprend que Mgr. de Draza qui s'était embarqué à Boston dans le steamer du 16. août, avait fait la traversée en 11 jours et 4 heures. Sa Grandeur jouissait d'une parfaite santé, et se préparait à quitter Londres pour se rendre à Paris.

— On nous a obligamment communiqué une lettre manuscrite que les Religieuses Hospitalières de petit ville écrivaient à leurs sœurs de France pour leur annoncer la mort de neuf de leurs compagnes qu'une épidémie désastreuse venait de leur ravir. Cette lettre est vraiment attendrissante d'intérêt et nous révèle tout ce que le cœur de ces saintes filles renferme de charité et de courage. La voici :

“ De l'Hôtel-Dieu de St. Joseph de Montréal, ce 7 mars 1785.

“ Ma très-honorée Mère et mes très-chères sœurs,

“ Après l'exposé naïf et touchant que nous vous fîmes dans notre dernière lettre de la situation accablante où nous nous trouvions réduites par l'incendie de notre maison (1), la perte de nos biens et tant de calamités qui, comme les flots d'une mer en colère, semblaient vouloir nous engloutir, vous ne pûtes, j'en suis assurée, retenir vos larmes, et vous donnâtes à des Sœurs affligées ce témoignage de votre affection ; vos bons cœurs attendris laissèrent échapper des soupirs que les nôtres ont entendus ; vous formâtes des vœux pour notre consolation et envisageant nos malheurs, (si toutefois on peut appeler de ce nom les adversités de la vie présente qui peuvent, selon l'expression de l'apôtre, nous produire pour le ciel un poids éternel de gloire, si nous en faisons un saint usage,) envisageant, dis-je, nos malheurs comme des coups d'une main paternelle qui, n'eût pas porté qu'avec peine et à regret ; vous pensâtes peut-être ma bien-aimée Mère et mes intimes sœurs, que nous voyant humiliées sous tant et de si profondes plaies, elle ne trouverait plus à frapper et nous laisserait enfin respirer ; vous vous trompiez, mon aimable Mère et bien-aimées Sœurs, et celui qui a formé l'homme en connaît l'endroit sensible, c'est le cœur et dans le cœur, c'était pour nous cet amour tendre, cette union mutuelle qui nous attache les unes aux autres par des liens aussi doux que saints, c'est sur cette partie délicate de l'intime de nos cœurs, que le Seigneur avait épargnée, qu'il vient enfin d'appesantir sa main d'une manière terrible en nous enlevant neuf de nos chères sœurs, des meilleurs sujets, et en si peu de temps que, les voir tomber malades et recevoir leurs derniers soupirs, n'était presque qu'une même chose. Le détail que je vais vous faire de ce tragique accident va vous prouver, ma très-honorée Mère et très chères sœurs, que nos premiers revers n'étaient pour ainsi dire que les essais et comme le prélude des maux qui nous occablenent aujourd'hui.

Il y a quelque temps qu'il aborda dans notre canton un vaisseau du Roi dont tout l'équipage était attaqué d'une maladie également terrible et extraordinaire ; un militaire qu'on se hasarda de débarquer et qui fut mis dans nos salles nous communiqua bientôt cette épouvantable maladie qui était extrêmement contagieuse. Dès les premiers jours, l'hospitalière, sa compagne, la troisième des salles, la veilleuse, la réveilleuse et plusieurs autres en furent

(1) Cette communauté a essuyé trois incendies : 1<sup>o</sup>. dans la nuit du 23 au 24 février 1695, 36 ans après sa fondation, sans qu'on ait jamais pu connaître la cause de ce désastre, le feu ayant originé dans la voûte ou le clocher de l'église ; 2<sup>o</sup>. le 19 juin 1721, par un coup de fusil imprudemment tiré sur la couverture de l'église par un des miliciens qui faisaient cortège à la procession de la Fête-Dieu ; 3<sup>o</sup>. le 10 avril 1734, et cette fois le feu s'était communiqué aux bâtiments de la communauté par la conflagration d'une maison voisine. C'est de ce troisième incendie qu'il est ici fait mention.